

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 9 mai 2022 à 19h33 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2
Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Whitcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Sont également présents :

Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier

Assistent à distance :

Maike Storks, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe
Christina Laflamme, CPA auditrice, directrice - certification,
Raymond Chabot Grant Thornton (départ après le point 115-0522)

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021**
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 6. CORRESPONDANCE**
 - 6.1. Mutuelle des Municipalités du Québec
- 7. URBANISME**
 - 7.1. Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) #2022-04-0041 - Nouvelle construction - 81, ch. Paramount
 - 7.2. Commission de protection du territoire agricole - Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture - Lots 5 456 476 et 5 192 550 du cadastre du Québec - 18, chemin Tuer
 - 7.3. Commission de protection du territoire agricole - Demande d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture- Lots 5 192 432 et 5 192 433 du cadastre du Québec - 9, chemin Fuller
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1. Approbation des comptes et transferts
 - 8.2. Services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ
 - 8.3. Formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale - Rapport au conseil
 - 8.4. Ressources humaines - Urbaniste et inspecteur municipal - Démission
 - 8.5. Ressources humaines - Responsable du service d'urbanisme et inspecteur municipal - Affichage de poste
- 9. VOIRIE**
 - 9.1. Chemin Paramount - Suivi

10. ENVIRONNEMENT

10.1. Campagne d'échantillonnage de l'eau potable – 30 mai 2022

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12.1. Événement de lancement de la politique des familles et des aînés – 21 mai 2022

12.2. Formation de premiers soins psychologiques – 11 et 18 mai 2022

12.3. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie - 17 mai 2022

13. LOISIRS ET CULTURE

13.1. Fête des voisins 2022

14. VARIA

14.1. Mois de l'arbre et des forêts 2022 – Distribution de plants – 13 mai 2022

15. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

113-0522

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h33.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

114-0522

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Margarita Lafontaine
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

115-0522

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR
L'EXERCICE FINANCIER 2021**

Madame Christina Laflamme, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente par vidéoconférence les rapports aux personnes présentes. Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport financier 2021 incluant les rapports du vérificateur externe pour l'exercice financier 2021. Une copie du rapport financier et du sommaire de l'information financière ont été mises à la disposition du public sur le site Web de la Municipalité.

116-0522
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une première période de questions.

117-0522
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'approuver la version française des procès-verbaux des 4 et 11 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

118-0522
CORRESPONDANCE

Une lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) mentionnant une ristourne au montant de 1 000 000 \$ pour l'exercice financier 2021 et le fait que celle-ci devient le Fonds d'assurance des municipalités du Québec.

119-0522
DEMANDE DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION
ARCHITECTURALE (PIIA) #2022-04-0041 - NOUVELLE
CONSTRUCTION – 81, CH. PARAMOUNT

Messieurs Gilles Asselin et Eddy Whitcher présentent la demande de PIIA.

ATTENDU QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, numéro 0522-011, adoptée lors de la réunion tenue le 4 mai 2022 à l'égard du projet ci-après mentionné a été transmise au Conseil municipal ;

ATTENDU QUE le projet suivant répond aux objectifs et aux critères établis au Règlement numéro 359-2019 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Municipalité de Bolton-Ouest ;

ATTENDU l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme à l'égard du projet ci-après mentionné ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil doit rendre sa décision sur le plan, suite à la consultation du Comité consultatif d'urbanisme ;

Après étude et considération :

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Pouliot

APPUYÉ PAR Gilles Asselin
ET RÉSOLU :

D'approuver la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) # 2022-04-0041 pour autoriser un projet de construction résidentielle au 81, ch. Paramount sur le lot numéro 5 193 104 du cadastre du Québec (matricule 9010-25-0394) et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur. Le tout, tel que représenté aux plans et documents soumis au soutien de la demande.

Adoptée à l'unanimité

120-0522

**COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE
– DEMANDE D'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE
L'AGRICULTURE – LOTS 5 456 476 ET 5 192 500 DU CADASTRE
DU QUÉBEC – 18, CHEMIN TUER**

Messieurs Gilles Asselin et Eddy Whitcher présentent la demande à la CPTAQ.

ATTENDU QUE la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, numéro 0522-013, adoptée lors de la réunion tenue le 4 mai 2022 à l'égard du projet ci-après mentionné a été transmise au Conseil municipal ;

ATTENDU QUE le projet présenté ne contrevient pas à la réglementation municipale et qu'il n'aura pas d'effet négatif sur l'agriculture en vertu des critères édictés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1);

II EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

De recommander à la Commission de protection du territoire agricole l'acceptation de la demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 5 456 476 et 5 192 550 du cadastre du Québec situé au 18, chemin Tuer, sur une superficie totalisant 5 000 mètres carrés.

Adoptée à l'unanimité

121-0522

**COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE
– DEMANDE D'ALIÉNATION ET D'UTILISATION À UNE FIN
AUTRE QUE L'AGRICULTURE – LOTS 5 192 432 ET 5 192 433
DU CADASTRE DU QUÉBEC – 9, CHEMIN FULLER**

Messieurs Gilles Asselin et Eddy Whitcher présentent la demande à la CPTAQ.

ATTENDU QUE la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme, numéro 0522-014, adoptée lors de la

réunion tenue le 4 mai 2022 à l'égard du projet ci-après mentionné a été transmise au Conseil municipal ;

ATTENDU QUE le projet présenté ne contrevient pas à la réglementation municipale et qu'il n'aura pas d'effet négatif sur l'agriculture en vertu des critères édictés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1);

II EST PROPOSÉ PAR Eddy Witcher
APPUYÉ PAR Margarita Lafontaine
ET RÉSOLU :

De recommander à la Commission de protection du territoire agricole l'acceptation de la demande d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 5 192 432 et 5 192 433 du cadastre du Québec situé au 9, chemin Fuller.

Adoptée à l'unanimité

122-0522
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

II EST PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Pouliot
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et transferts en date du 6 mai 2022 au montant de 105 981,12 \$ et d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité

123-0522
ADMINISTRATION
SERVICES PROFESSIONNELS D'UN CONSULTANT EN
ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES MUNICIPALITÉS
ET ORGANISMES, DANS LE CADRE D'UN ACHAT
REGROUPE DE L'UMQ

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régies intermunicipales) intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire se joindre à ce regroupement ;

ATTENDU QUE conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat ;

ATTENDU QUE ledit processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU QUE l'UMQ a lancé cet appel d'offres en mars 2022

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Pouliot
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Bolton-Ouest confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat ;

QUE le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans;

QUE la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres ;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Municipalité s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

124-0522
ADMINISTRATION
FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN
MATIÈRE MUNICIPALE - RAPPORT AU CONSEIL

Le directeur général et greffier-trésorier mentionne avoir reçu les attestations de formation en éthique et déontologie en matière municipale des personnes suivantes :

- Margarita Lafontaine;
- Loren Allen;
- Eddy Whitcher

125-0522
ADMINISTRATION
RESSOURCES HUMAINES - URBANISTE ET
INSPECTEUR MUNICIPAL - DÉMISSION

Monsieur Michael Ferland a remis sa démission du poste d'urbaniste et inspecteur municipal le vendredi 6 mai dernier. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans son nouvel emploi et le remercions pour son professionnalisme et sa courtoisie envers les membres de l'administration et les citoyens de Bolton-Ouest.

126-0522
ADMINISTRATION
RESSOURCES HUMAINES - RESPONSABLE DU SERVICE
D'URBANISME ET INSPECTEUR MUNICIPAL -
AFFICHAGE DE POSTE

ATTENDU le départ du responsable du service d'urbanisme et inspecteur municipal le 3 juin prochain.

IL EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

De procéder le plus rapidement possible à l'affichage d'un poste permanent, à temps plein de responsable du service d'urbanisme et inspecteur municipal;

Qu'un comité de sélection formé du maire, du directeur général et de 1 ou 2 membres élus soit mis en place pour procéder à l'évaluation des candidatures à recevoir.

Adoptée à l'unanimité

127-0522
VOIRIE
CHEMIN PARAMOUNT - SUIVI

Un appel d'offres sera lancé prochainement pour la réfection de la section du chemin Paramount situé entre le chemin Glen et le chemin de la Tour. L'octroi du contrat sera conditionnel à l'obtention d'une subvention et à l'approbation d'un règlement d'emprunt.

128-0522
ENVIRONNEMENT
CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU POTABLE
- 30 MAI 2022

Le maire informe les personnes présentes que la campagne d'échantillonnage de l'eau potable aura lieu le lundi 30 mai 2022.

Un envoi avec les détails sera transmis par la poste et dans infolettre cette semaine.

129-0522
SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

130-0522
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
ÉVÉNEMENT DE LANCEMENT DE LA POLITIQUE DES
FAMILLES ET DES AÎNÉS - 21 MAI 2022

Le conseiller Jean-Pierre Pouliot invite les citoyens à assister à l'événement de lancement de la politique des familles et des aînés qui aura lieu le 21 mai à partir de 10h00 à 12h00 au Centre Lac-Brome. Les citoyens sont invités à arriver à partir de 9h30. Au programme, il y aura une présentation de la politique et du plan d'action ainsi que des rencontres et échanges autour de café et collations. Nous vous demandons de vous inscrire d'ici le 15 mai en appelant à l'hôtel de ville.

131-0522
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
FORMATION DE PREMIERS SOINS PSYCHOLOGIQUES -
11 ET 18 MAI 2022

Les formations de premiers soins psychologiques prévues pour le 11 et 18 mai seront annulées pour manque d'inscription et remises à une date ultérieure s'il y a suffisamment d'intérêt.

132-0522
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE
ET LA TRANSPHOBIE - 17 MAI 2022

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée pour une meilleure inclusion des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) dans la société;

II EST PROPOSÉ PAR Jean-Pierre Pouliot
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

De proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE.

133-0522
LOISIRS ET CULTURE
FÊTE DES VOISINS

Les personnes intéressées à s'impliquer dans l'organisation d'une Fête des voisins cette année peuvent donner leur nom en appelant à la municipalité ou en transmettant un courriel à la directrice générale adjointe (dga@bolton-ouest.ca).

134-0522
MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2022 - DISTRIBUTION
DE PLANS - 13 MAI 2022.

La distribution d'arbres aura lieu le vendredi 13 mai pour ceux qui ont fait une commande. Vos élus et les employés municipaux se feront un plaisir de vous livrer vos arbres directement à l'adresse indiquée sur la commande au courant de l'après-midi du 13 mai.

135-0522
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes assistant à la diffusion en direct peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

136-0522
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever l'assemblée. Il est 20h53.

Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et greffier-trésorier

Denis Vaillancourt
Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.